







COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 17 décembre 2020

Installation du comité régional de suivi du plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, Isabelle MARTEL, directrice régionale des finances publiques, et Alain ROUSSET, président du conseil régional, ont installé ce mercredi 16 décembre 2020, le comité régional de suivi des mesures du plan France Relance.

Réunissant les collectivités locales, les partenaires sociaux, les représentants des milieux socio-professionnels, les opérateurs, tels que la Banque des Territoires ou encore la Banque publique d'investissement, ainsi que les services de l'État et du conseil régional, il aura pour principales missions :

- d'informer l'ensemble des acteurs locaux des modalités de mise en œuvre du plan ;
- de suivre l'avancement des projets dans les territoires ;
- d'identifier et de résoudre les points de blocage éventuels.

Le dialogue et la concertation la plus large possible avec tous les acteurs seront les maîtres-mots de la méthodologie qui sera celle de l'État et du conseil régional dans la mise en œuvre de *France Relance*. Ce comité sera décliné dans chaque département sous l'égide des préfets.

Voulu par le Président de la République en réponse à la crise sanitaire et économique, *France Relance* doit bâtir la France de 2030. **100 milliards d'euros sont mobilisés à travers France Relance dont 40 milliards issus de l'Union Européenne**. Trois priorités structurent cet ambitieux plan : l'écologie (30 milliards d'euros), la compétitivité (34 milliards d'euros) et la cohésion (36 milliards d'euros).

Sans être exhaustif, France Relance a déjà produit ses premiers effets en Nouvelle-Aquitaine :

- 10 entreprises régionales sont lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Elles bénéficieront d'un soutien de l'État de **6,4 millions d'euros**. En savoir plus.
- 23 projets sont lauréats des fonds de soutien à la modernisation et à la diversification des filières automobile et aéronautique et bénéficieront d'un soutien de l'État de **près de 18 millions d'euros**. En savoir plus.
- Dans le cadre du dispositif « 1 jeune 1 solution », **58 millions d'euros** supplémentaires ont été versés par l'État au conseil régional pour la formation en Nouvelle-Aquitaine.
- 9 millions d'euros sont mobilisés par l'État pour la sauvegarde et l'entretien des cathédrales de Bayonne, La Rochelle et Limoges. En savoir plus.
- 337 projets ont été retenus pour la rénovation énergétique des bâtiments publics en Nouvelle-Aquitaine pour 220,7 millions d'euros. En savoir plus.

Parallèlement à ces premiers résultats, un accord régional de relance 2021/2022, qui sera voté en fin de semaine par le conseil régional, permettra de mobiliser 2,8 milliards d'euros de crédits de l'État et de la Région.

Retrouvez toute l'actualité du plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine et les appels à projets en cours sur <u>le site</u> internet des services de l'État en région Nouvelle-Aquitaine

Plus d'informations sur francerelance.gouv.fr